

ILE-DE-FRANCE



## REGLEMENT CHAMPIONNAT CLUB

### ILE-DE-FRANCE

- LES 18 ET 21 MAI 2023 -

#### PRINCIPES GENERAUX

Afin de maintenir un objectif sportif pour tous ceux qui le souhaitent, il est proposé aux Etablissements équestres de mettre en place un Championnat Régional Club au cours du mois de Mai 2023, le 18 et 21.

**IMPORTANT :** Ce championnat Club, est réservé aux cavaliers titulaires d'une licence compétition en Ile de France ou résidant en Ile de France.

Divisions et Indices proposées dans le Championnat :

Club 4, Club 3, Club 2, Club 1, Club Elite.

Prix de l'engagement : 28€

**Les engagements terrains ne seront pas autorisés.**

*Le fait de s'engager autorise expressément l'organisateur à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers, en tout ou partie, en nombre illimité, en tous formats, surtout supports connus actuellement ou à venir et par tous les moyens actuels ou à venir notamment sur tout site internet.*

*Le casque aux normes en vigueur, avec jugulaire attachée et ajustée, est OBLIGATOIRE pour tout cavalier à poney ou à cheval dans l'enceinte du concours.*

**ATTENTION : la date de clôture des engagements est fixée au 15/05/2023 et la date d'annulation des engagements au 15/05/2023**

## PARTICIPATIONS CAVALIERS

Chaque cavalier peut participer à plusieurs épreuves CHAMPIONNAT mais :

- Il ne peut prétendre qu'à un seul titre sur la durée du CHAMPIONNAT Club dans une même discipline.
- Si un cavalier est engagé dans plusieurs épreuves d'une même discipline, c'est **la participation dans l'indice le plus élevé qui sera retenue pour le classement du CHAMPIONNAT.**
- Si un cavalier est engagé plusieurs fois dans la même épreuve, il doit annoncer avant le début de l'épreuve avec quel cheval il souhaite prétendre au classement du CHAMPIONNAT Ile de France ou par mail à l'adresse suivante [evenementscreif@cheval-iledefrance.com](mailto:evenementscreif@cheval-iledefrance.com)
- **Si le cavalier n'effectue pas cette annonce avant le début de l'épreuve, c'est le cheval partant en premier sur le parcours qui participera au Championnat.**

## PARTICIPATIONS PONEYS/CHEVAUX

Le nombre de tour par cheval est limité à 3 par jour.

Le changement de cheval réglementaire est autorisé.

## BAREMES DE L'EPREUVE

GRAND PRIX à TEMPS DIFFERE

Remise des prix à l'issue de l'épreuve par le [CREIF](#) pour les 8 premiers

## PODIUM CHAMPIONNAT CREIF

PODIUM POUR LES 3 PREMIERS : Cadeaux championnats

Et remise des prix pour le 1<sup>er</sup> quart : plaques et flots